

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 Décembre 2018.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 DECEMBRE 2018, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2018.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2-3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AVENIR » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 18 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31/12/2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	947 458	924 909
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		150 966	206 524
b - Obligations et Valeurs assimilées		796 492	718 385
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		236 729	212 562
a - Placements monétaires	3-3	228 501	202 966
b - Disponibilités	3-9	8 227	9 596
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	500	348
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		<u><u>1 184 687</u></u>	<u><u>1 137 820</u></u>
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-7	4 367	4 060
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-11	126	-
TOTAL PASSIF		<u><u>4 493</u></u>	<u><u>4 060</u></u>
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	1 126 953	1 088 143
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	53 241	45 617
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		3	15
b - Sommes distribuables de l'exercice		53 238	45 602
ACTIF NET		<u><u>1 180 194</u></u>	<u><u>1 133 759</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>1 184 687</u></u>	<u><u>1 137 820</u></u>

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 Décembre 2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	10 701	50 692	10 129	51 845
a - Dividendes	-	9 641	-	10 522	
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 701	41 051	10 129	41 324
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	4 460	15 692	3 084	12 039
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		15 161	66 384	13 213	63 885
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 253	-12 810	-3 217	-12 799
REVENU NET DES PLACEMENTS		11 909	53 574	9 995	51 086
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-12	- 333	- 333	-882	-3 501
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 575	53 240	9 113	47 585
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	- 2	-2 011	-1 983
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		11 575	53 238	7 102	45 602
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	2	2 011	1 983
* Variation des +/- values potentielles sur titres		8 623	10 856	15 158	16 228
* +/- values réalisées sur cession des titres		-11 005	28 210	-	-1 029
* Frais de négociation de titres		-19	-200	-	-49
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 175	92 106	24 271	62 736

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Décembre 2018

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	11 575	53 240	9 113	47 585
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	8 623	10 856	15 158	16 228
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 11 005	28 210	-	- 1 029
d - Frais de négociation de titres	- 19	- 200	-	- 49
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 45 614	-	- 45 656
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	-	-	-	1 188
* Capital	-	-	-	1 161
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	- 3
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	-	30
b - Rachats	-	- 58	- 51 348	- 51 348
* Capital	-	- 54	- 49 082	- 49 082
* Régularisation des sommes non distrib.	-	- 2	- 255	- 255
* Régularisation des sommes distrib.	-	- 2	- 2 011	- 2 011
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 175	46 435	- 27 077	- 33 080
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	1 171 018	1 133 759	1 160 836	1 166 839
b - En fin de période	1 180 194	1 180 194	1 133 759	1 133 759
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	20 335	20 336	21 266	21 244
b - En fin de période	20 335	20 335	20 336	20 336
VALEUR LIQUIDATIVE	58,038	58,038	55,751	55,751
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,78%	8,12%	2,13%	5,42%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31/12/2018

(Unité en Dinars)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Décembre 2018, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2018, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Décembre 2018.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Décembre 2018, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La SICAV AVENIR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

2- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 947 458 DT contre 924 909 DT au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Coût d'acquisition	927 986	918 172
- Actions et droits rattachés	103 476	159 994
- Titres OPCVM	48 811	58 218
- Obligations et valeurs assimilées	775 700	699 960
Plus ou moins values potentielles	-832	-11 688
- Actions et droits rattachés	-1 473	-12 293
- Titres OPCVM	153	605
- Obligations et valeurs assimilées	489	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	20 303	18 425
Total	947 458	924 909

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 10 701 DT pour la période allant du 01/10/2018, au 31/12/2018, contre un montant de 10 129 DT du 01/10/2017, au 31/12/2017, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ème trimestre 2018	31/12/2018	4 ème trimestre 2017	31/12/2017
- Revenus des actions	-	7 152	-	7 957
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 489	-	2 565
- Revenus des Obligations	10 701	41 051	10 129	41 324
Total	10 701	50 692	10 129	51 845

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 228 501 DT contre 202 966 DT au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Compte à terme	228 501	202 966
Total	228 501	202 966

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élevèrent pour la période allant du 01/10/2018, au 31/12/2018, à 4 460 DT contre 3 084 DT du 01/10/2017, au 31/12/2017, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	4 ème trimestre 2018	31/12/2018	4 ème trimestre 2017	31/12/2017
- Intérêts/ Placements à terme	4 460	15 692	3 084	12 039
Total	4 460	15 692	3 084	12 039

3-5 Note sur le capital

Capital au 01/10/2018	
- Montant	1 129 353
- Nombre de titres	20 335
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets /capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	8 623
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-11 005
- Frais de négociation de titres	-19
Capital au 31/12/2018	
- Montant	1 126 953
- Nombre de titres	20 335
- Nombre d'actionnaires	19

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Sommes distribuables de l'exercice	53 238	45 602
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3	15
Total	53 241	45 617

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 4 367 DT contre 4 060 DT au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Gestionnaire	1 293	975
- Dépositaire	3 075	3 085
Total	4 367	4 060

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2018, au 31/12/2018, à 3 253 DT contre 3 217 DT du 01/10/2017, au 31/12/2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	4 ème trimestre 2018	31/12/2018	4 ème trimestre 2017	31/12/2017
- Rémunération du gestionnaire	2 955	11 631	2 920	11 619
- Rémunération du dépositaire	297	1 180	297	1 180
Total	3 253	12 810	3 217	12 799

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 8 227 DT contre 9 596 DT au 31/12/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Avoirs en banque	8 227	9 596
Total	8 227	9 596

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 500 DT contre 348 DT au 31/12/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Dividendes à recevoir	348	348
Retenue à la source sur BTA	152	-
Total	500	348

3-11 Autres Créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 126 DT contre un solde nul au 31/12/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
AUTRES CREDITEURS (CMF)	100	-
TCL	26	-
Total	126	-

3-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10/2018, au 31/12/2018, à 333 DT contre 3 501 DT du 01/10/2017, au 31/12/2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	4 ème trimestre 2018	31/12/2018	4 ème trimestre 2017	31/12/2017
- Contribution exceptionnelle	-	-	882	3 501
- Redevance CMF*	296	296	-	-
- TCL*	38	38	-	-
Total	333	333	882	3 501

*La redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales antérieurement supportées par la société « STB Manager », le gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07/06/2018 et ce, depuis le 01/10/2018.

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

4- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, le gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/12/2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		103 475,720	102 003,000	8,61%	8,64%
ARTES	3 000	18 900,000	18 720,000	1,58%	1,59%
ATL	5 000	16 900,000	13 390,000	1,13%	1,13%
ESSOUKNA	5 000	12 750,000	12 405,000	1,05%	1,05%
SFBT	800	13 427,720	18 848,000	1,59%	1,60%
SPDIT	1 000	8 500,000	10 000,000	0,84%	0,85%
TUNIS RE	3 580	32 998,000	28 640,000	2,42%	2,43%
Titres emis ou garantit par l'Etat		149 744,750	151 261,843	12,77%	12,82%
BTA 6,1% 11/2021	105	99 954,750	101 162,379	8,54%	8,57%
BTA 6,1% 11/2021	52	49 790,000	50 099,464	4,23%	4,25%
Obligations		625 955,000	645 229,872	54,46%	54,67%
AMENBANK2009 B	500	19 985,000	20 282,322	1,71%	1,72%
ATL 2014-3 C	500	40 000,000	42 222,466	3,56%	3,58%
ATL 2017-2 C	500	50 000,000	52 648,548	4,44%	4,46%
ATTIJARI LEASING 2015-2	1 000	40 000,000	40 040,504	3,38%	3,39%
BH SUB 2016-1 B	1 000	100 000,000	103 928,767	8,77%	8,81%
BNA 2009 SUB	1 000	39 970,000	41 237,826	3,48%	3,49%
BNA SUB 2018-1 B	700	70 000,000	71 864,877	6,07%	6,09%
BTE 2009	1 000	10 000,000	10 123,123	0,85%	0,86%
BTK 2014-1 B	1 000	60 000,000	60 156,756	5,08%	5,10%
CIL 2016/2	700	56 000,000	58 936,548	4,97%	4,99%
HL SUB 2015-1	1 000	80 000,000	80 499,937	6,80%	6,82%
TL 2013-2 B	1 000	60 000,000	63 288,198	5,34%	5,36%
TITRES OPCVM		48 810,607	48 963,276	4,13%	4,15%
SICAV l'EPARGNANT	471	48 810,607	48 963,276	4,13%	4,15%
Total Général		927 986,077	947 457,991	79,98%	80,28%